

d'inspection, dont deux ont donné leur démission pendant ma visite. Les comptes sont tenus, presque partout, d'après la méthode officielle, excepté ceux mentionnés dans mes bulletins d'inspection.

Je considère la charge de secrétaire-trésorier comme très importante : il est le conseiller intime et légal des commissaires d'écoles, et le bon ou le mauvais fonctionnement de la loi dans une municipalité scolaire dépend souvent de sa compétence.

Les comptes sont audités chaque année par un ou deux auditeurs dans chaque paroisse, et ce, d'après une *formule uniforme* qui, d'un coup d'œil, donne un état détaillé des recettes et des dépenses de la municipalité, et montre réellement l'état financier de chaque corporation scolaire.

L'académie des filles de Chicoutimi soutient hautement son importance. Je ne saurais assez rendre hommage au mérite des dames religieuses du Bon Pasteur qui dirigent cette institution. Elles cultivent, avec autant de zèle que d'habileté, l'éducation de leurs élèves et réussissent chaque année, à former des sujets distingués, dont les vertus et les qualités seront toujours un parfum bienfaisant pour leur famille et pour la société. Cinq de leurs élèves ont obtenu, en mars dernier, avec grande distinction, leurs brevets pour école modèle.

Les commissaires de la ville de Chicoutimi ont mis l'une de leurs écoles élémentaires sous la direction d'une des sœurs du Bon-Pasteur de cette maison, et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Le petit séminaire de Chicoutimi a l'honneur d'être sous la haute surveillance de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, qui en est le supérieur. Ce nom vénéré justifie l'enthousiaste fierté de tous les amis de l'éducation, et offre la meilleure garantie de succès et de

progrès pour cet établissement. Le directeur, le révérend M. E. Lapointe, et les professeurs rivalisent de zèle et de dévouement pour obtenir les meilleurs résultats. Cet été, on construit une aile spacieuse qui donnera tout le confort à MM. les professeurs et aux élèves dont le nombre augmente chaque année. Je suis convaincu qu'avec cet agrandissement considérable l'instruction de ce collège prendra encore du développement, le progrès un nouvel essor, et qu'on y formera des hommes distingués.

La florissante académie du Lac St-Jean répond parfaitement à ce qu'on attendait d'une institution dirigée par les Dames Ursulines. Une sympathie universelle est attachée à ce sanctuaire d'étude et de bonne éducation où plane l'esprit de dévouement et de prière. Cette impression favorable se fortifie tous les jours, surtout chez les intéressés qui admirent le tact des religieuses dans l'art de bien élever leurs enfants. On y compte, cette année, 133 élèves.

Je ne compte dans mon district d'inspection qu'un seul instituteur laïque et 118 éducatrices laïques, outre les révérendes dames religieuses qui enseignent dans l'une des écoles de la ville de Chicoutimi et dans les deux académies de filles, et les professeurs, prêtres et ecclésiastiques, du séminaire de Chicoutimi. Sur ce nombre, 31 maîtresses laïques enseignent sans brevet, les commissions scolaires n'ayant pu s'en procurer d'autres.

La moyenne des traitements des institutrices des écoles modèles mixtes et de celles de Roberval, y compris le montant de l'évaluation des avantages découlant de leur position, tels que logement, chauffage, etc., a augmenté un peu cette année : écoles mixtes, l'année dernière, \$200.75, cette année, \$208.50.-